

Hebdo Canada

Volume 1, No 48

le 5 décembre 1973



Ottawa, Canada.

Des mesures volontaires de conservation de l'énergie éviteraient le rationnement du pétrole, 1

Ottawa remporte la coupe Grey en battant Edmonton 22-18, 3

Les documents de M. Pearson offerts aux Archives publiques, 4

De nouvelles cartouches à plombs mettront fin à l'empoisonnement des oiseaux aquatiques, 4

Timbres de Noël 1973, 5

Reprise des travaux d'aménagement de la baie James, 5

Des Canadiens à la biennale de la FAO, 5

Plus d'arbres en C.-B., 5

La population active, 6

Des mesures volontaires de conservation de l'énergie éviteraient le rationnement du pétrole

Dans une déclaration faite le 22 novembre au réseau national de télévision, le premier ministre Pierre-Elliott Trudeau a pressé les Canadiens d'étudier sérieusement les mesures volontaires de conservation de l'énergie, et de se plier aux restrictions qui leur seront suggérées par leur gouvernement provincial à la suite d'une rencontre des ministres de l'Énergie prévue pour la semaine prochaine.

"Même si le rationnement du pétrole au niveau du détaillant ne sera probablement pas nécessaire, a dit M. Trudeau, de sérieuses difficultés d'approvisionnement se poseront à nous, comme à d'autres pays, cet hiver. C'est pourquoi je vous engage à prendre en sérieuse considération les mesures qui seront annoncées dans quelques jours par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Donald Macdonald," afin de faire face aux problèmes résultant des difficultés d'approvisionnement et ainsi nous prémunir contre une pénurie éventuelle de pétrole."

Voici des extraits de la déclaration de M. Trudeau:

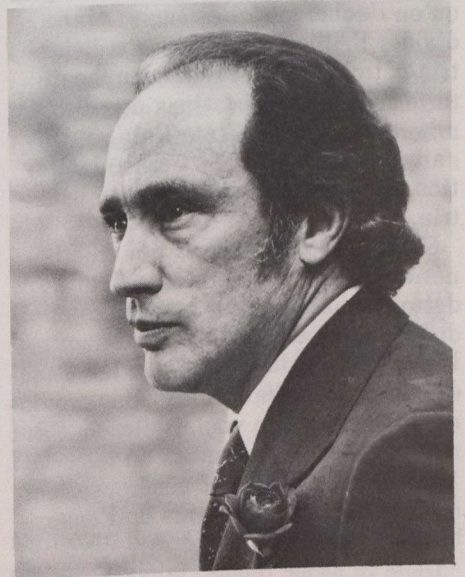
...A moins d'une brusque amélioration de la situation pétrolière internationale, nous croyons qu'un tel programme de répartition sera nécessaire cet hiver. Dans ce cas, sa portée et sa durée dépendront, du moins dans une certaine mesure, du succès des restrictions volontaires.

Cela ne veut pas dire cependant qu'il soit question pour vous ou votre famille de rationnement. Nous sommes actuellement d'avis que le rationnement du pétrole, au niveau du détaillant, ne sera pas nécessaire. Et j'insiste particulièrement sur un autre point, à savoir que le Gouvernement ne tolérera pas, sous aucun prétexte, que le carburant puisse être soustrait de ceux qui en ont besoin le plus au profit de ceux qui peuvent payer le plus.

J'ai demandé au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social de s'assurer que les versements aux personnes nécessitées suffiront à leur besoins de combustible pour l'hiver.

Si les Canadiens collaborent généreusement aux restrictions volontaires, et je suis sûr qu'ils le feront, tout porte à croire que la pénurie sera réduite au minimum pendant tout l'hiver...

Ancienne politique de l'énergie
Peut-être pourrai-je vous expliquer une



Premier ministre P.E. Trudeau

partie du travail accompli en vous exposant tout d'abord la politique de l'énergie qui existait à ce moment-là. Il s'agissait de la politique canadienne du pétrole, que le Gouvernement fédéral avait formulée dès 1961 afin de développer, dans l'Ouest du pays, une industrie pétrolière puissante, productive et rentable. Rappelez-vous qu'à cette époque le pétrole d'outre-mer était si bon marché et si abondant que le baril expédié d'Arabie saoudite à Edmonton

revenait moins cher qu'un baril provenant d'un puits albertain, situé à quarante milles de cette ville.

Pourtant, le Gouvernement canadien affirmait: nous voulons créer une industrie pétrolière viable en Alberta — et c'est là une priorité nationale. C'est pourquoi, tout en permettant aux régions situées à l'est de la vallée de l'Ouataouais de continuer d'acheter un pétrole étranger à meilleur prix, le Gouvernement fédéral a établi, à l'ouest d'Ottawa, un marché protégé au profit du pétrole albertain. Aux millions de citoyens de Toronto et de la majeure partie de l'Ontario comme à tous les habitants de l'Ouest, le Gouvernement canadien a dit: "Vous devrez cesser de vous procurer du pétrole étranger à meilleur compte — et payer un peu plus cher le gallon — afin que l'Alberta puisse avoir des débouchés pour son pétrole. Il s'agit d'une industrie pétrolière canadienne: elle doit avoir un marché canadien."

Pendant les années soixante, les consommateurs de l'Ontario et de l'Ouest payaient au moins pour leur pétrole 500 millions de dollars de plus qu'en l'achetant à l'étranger, afin d'aider l'Alberta à établir son industrie pétrolière. Ottawa encourageait fortement les exportations de pétrole albertain vers les États-Unis, et versait plusieurs millions comme incitation au développement de cette industrie.

C'est d'abord l'Alberta qui en a bénéficié: elle est la province dont la dette par habitant est la moindre et dont la charge fiscale par habitant est la plus faible du pays. Tous les Canadiens en ont aussi profité. Une province d'Alberta forte voulait dire un Canada plus fort, un Canada où les Albertains contribuent généreusement au bien-être et au progrès de l'ensemble du pays.

Dans le même temps, la politique nationale du pétrole a permis au Québec et aux Provinces maritimes de continuer à profiter des importations de pétrole à bien meilleur marché.

Politique pour les années 70

Cette politique convenait aux années soixante. Mais la rapidité des changements survenus depuis 1970 exige une nouvelle politique. Parmi les changements les plus importants, il faut compter l'incertitude concernant l'ap-

Suggestions du ministre de l'Énergie

Dans une déclaration faite à la Chambre des communes, le 26 novembre, le ministre de l'Énergie, M. Donald Macdonald, a incité les Canadiens à se plier à des mesures volontaires en vue d'économiser l'énergie, comme par exemple le fait de tenir le thermostat à un niveau moins élevé et celui de conduire son automobile à une vitesse réduite. Le ministre a signalé en particulier que la consommation d'essence pourrait être réduite de 20 à 40 p. 100 si l'on diminuait de 70 à 50 milles à l'heure la vitesse automobile. De même, la stabilisation à 68-70° F le jour et à 63-65° F la nuit et durant les week-ends dans tous les édifices fédéraux entraînerait une économie de 18 p. 100 de la consommation fédérale d'huile à chauffage (qui ne représente toutefois que 2 p. 100 de toute la consommation canadienne).

Le ministre a aussi annoncé la création d'un Bureau formé de cinq membres qui seront chargés de l'élaboration et de l'application du programme de contingentement en plus de coordonner les programmes de restrictions volontaires; ils pourront aussi concevoir et mettre en oeuvre des projets de rationnement si la chose s'avère nécessaire.

M. Macdonald a autorisé les raffineries de l'Est canadien à hausser de 4 à 5 cents dès le 1er décembre le prix de l'essence et de l'huile à chauffage.

Le ministre s'est dit confiant que le rationnement ne sera pas nécessaire mais si toutefois des mesures volontaires d'économie ne sont pas suffisantes, on devra recourir à un programme de restrictions obligatoires comme durant la dernière guerre.

provisionnement en pétrole étranger, la hausse spectaculaire des prix de ce pétrole et le fort accroissement de la demande d'énergie de la part des États-Unis, notre principal client pour le pétrole. Ces trois facteurs conjugués, à savoir une sécurité moindre, des prix haussés et une demande accrue ont soulevé des possibilités sensationnelles de développement de sources d'énergie canadiennes relativement coûteuses et éloignées, comme les sables bitumineux de l'Athabasca et les gisements de l'Arctique et du plateau continental atlantique...

Extension de l'oléoduc: Edmonton-Montréal

Ainsi, une importante décision que le Gouvernement a prise avant la guerre du Moyen-Orient a été de prolonger l'oléoduc Edmonton-Toronto jusqu'à Montréal. Cela signifie que nous serons beaucoup plus près d'avoir un seul Canada, et non deux, sur le plan pétrolier; cela signifie que l'Ouest du Canada pourra avoir un plus vaste marché national; cela veut dire aussi que le Québec et, en cas d'urgence, les Provinces atlantiques pourront avoir accès à longueur d'année au pétrole du pays. Voilà qui assurera à tous les Canadiens un approvisionnement plus sûr, si explosive que puisse devenir la politique pétrolière à l'étranger.

Vu les progrès réalisés depuis ma déclaration à ce sujet, j'ai maintenant confiance que l'oléoduc pourra atteindre l'est du Canada vers la fin de 1975 et que nous serons alors en mesure d'offrir à tout le pays une relative sécurité d'approvisionnement...

Nos exportations aux É.-U.

La question de nos exportations d'énergie est étroitement liée à la sécurité et à la souplesse de nos approvisionnements. Je suis profondément peiné, comme le sont beaucoup d'entre vous, je le sais, d'entendre dire que le Canada abuse de la situation en réduisant, prétend-on, ses approvisionnements et en augmentant ses prix afin de profiter de la crise de l'énergie aux États-Unis. Voilà les accusations; voyons maintenant les faits.

Loin de réduire ses exportations de pétrole aux États-Unis, le Canada leur en a expédié plus que jamais auparavant. Nos projections montrent que nous expédierons cette année aux États-Unis soixante-trois millions de barils de pétrole de plus qu'en 1972, soit une augmentation de 18 p. 100. En accroissant notre production, nous avons été en mesure de satisfaire aux besoins de notre voisin, tout en assumant notre première responsabilité, qui est de fournir aux Canadiens le pétrole dont ils ont absolument besoin. Cela dit, la politique du Gouvernement canadien est et demeurera de procurer du pétrole aux États-Unis, dans toute la mesure du possible. Nous sommes des pays amis, et des amis tentent de s'aider les uns les autres.

Ottawa remporte la coupe Grey en battant Edmonton 22-18

C'est dimanche le 25 novembre, devant une foule de plus de 40,000 spectateurs, que les Rough Riders d'Ottawa ont remporté les honneurs de la coupe Grey, emblème du championnat de la Ligue canadienne de football, en battant leurs adversaires, les Eskimos d'Edmonton, 22 à 18.

défensive des Rough Riders. Bruce Limmerman qui a pris sa relève était lui-même handicapé par une blessure au bras droit reçue la semaine précédente lors de la victoire qu'Edmonton remportait contre la Saskatchewan dans la finale de l'Ouest: il avait du mal à diriger une attaque, constamment frus-



Moe Racine, capitaine des Rough Riders d'Ottawa lève fièrement la coupe Grey, symbole du triomphe de la Ligue canadienne de football sur les Eskimos d'Edmonton remporté dimanche le 25 novembre à Toronto. C'est le gouverneur général M. Michener (à droite) qui a présenté la coupe. On voit aussi (à gauche) le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, et près de Racine (au centre) le co-capitaine Wayne Giargino. (Photo: Presse canadienne)

Les Rough Riders qui avaient perdu leurs quatre premiers matches de la saison ont réussi à gagner 11 sur 12 des dernières parties, y compris le match final.

Les Eskimos, champions de l'Ouest, ont pris une avance de 7 à 0 au premier quart quand Roy Bell a marqué un touché à la suite d'une course de 39 verges à travers la défensive outaouaise. Ottawa a pu égaliser le compte 7-7 quelques minutes plus tard quand le quart-arrière d'Ottawa, Rick Cassata a complété une passe de 38 verges à l'ailier Rhome Nixon. Avant la fin du premier quart, Tom Wilkinson, quart-arrière débutant des Eskimos qui avait mené l'offensive d'Edmonton à son premier touché a été mis hors de combat par deux des membres de la ligne

tré par les efforts de la défensive d'Ottawa. Il a pu cependant compléter la série de jeux entamée par Wilkinson avec une bottée de placements de Dave Cutler. Ces trois points ont été les derniers qu'Edmonton a remportés jusqu'à la fin du jeu quand Wilkinson malgré ses blessures a réussi un court tir à Garry Lefebvre; ce dernier a aussi obtenu un simple de 85 verges et a réussi deux interceptions ce qui lui a valu d'être nommé le joueur canadien par excellence du match.

Ottawa a dominé entièrement le reste de la partie. Gerry Organ, choisi le meilleur joueur de la Ligue canadienne a réussi 2 placements dont un de 46 verges (juste avant l'intermission), nouveau record pour un match de la coupe Grey. Dans le troisième quart,

Jim Evenson a pu réussir une échappée de 18 verges pour marquer un touché et donner aux siens une avance de 9 points (19-10).

C'est surtout la brigade défensive des Rough Riders composée de robustes joueurs comme Wayne Smith, Jerry Campbell, Wayne Laputka et Charlie Brandon qui a assuré la victoire aux Outaouais. Ils ont complètement neutralisé l'attaque des champions de l'Ouest.

Le bloqueur défensif, Charlie Brandon, a été choisi le joueur par excellence du match.

Sommaire

Premier quart

Edmonton: touché de Bell 3:29

Converti par Cutler

Ottawa: touché de Nixon 7:34

Converti par Organ

Edmonton: placement de Cutler 11:26

Deuxième quart

Ottawa: touché de sûreté 0:21

Ottawa: placement d'Organ 14:56

Troisième quart

Ottawa: touché d'Evenson 9:45

Converti par Organ

Quatrième quart

Ottawa: placement d'Organ 7:08

Edmonton: simple de Lefebvre 9:21

Edmonton: touché de Lefebvre 14:53

Converti par Cutler

Statistiques

	Edm.	Ott.
Premiers essais	19	12
Gains au sol en verges	92	119
Gains sur des passes	208	161
Passes tentées/complétés	20/42	11/23
Interceptions	2	0
Echappés/perdus	5/2	2/1

Meilleurs joueurs de la Ligue canadienne de football

George McGowan, ailier offensif des Eskimos d'Edmonton, a été nommé le meilleur joueur de la Ligue canadienne de football du Canada. Il a défait le finaliste de l'Est le demi John Harvey des Alouettes de Montréal. McGowan a capté 81 passes pour des gains de 1,123 verges et 9 touchés. Le titre de meilleur joueur lui a valu des bons d'épargne du Canada d'une valeur de \$2,000.

Le trophée accordé au meilleur joueur

Les documents de M. Pearson offerts aux Archives publiques

Les documents personnels de feu l'ancien premier ministre Lester Bowles Pearson ont été offerts récemment aux Archives publiques du Canada par la famille Pearson.

Les "Documents Lester B. Pearson" comprennent la correspondance, les notes, les dossiers de travail, les discours, les coupures de journaux, les photographies et les bandes magnétiques rappelant la remarquable carrière de M. Pearson en tant que fonctionnaire, diplomate, homme politique et homme d'État. Les documents antérieurs à 1948 ainsi que tous les discours et coupures sont dès maintenant à la disposition des chercheurs. Les documents plus récents deviendront accessibles au cours des prochaines années.

La présentation des "Documents Pearson" aux Archives s'inscrit dans une tradition établie par l'ancien premier ministre William Lyon Mackenzie King qui avait demandé que ses documents soient conservés par les Archives publiques pour les générations à venir. La "Collection des documents des premiers ministres" des Archives comprend maintenant des dossiers originaux et sur microfilms de presque tous les anciens premiers ministres et de la majorité des chefs de l'opposition au Gouvernement fédéral. Ces documents forment un corpus unique de renseignements sur l'histoire sociale et politique du Canada.



Mme Maryon Pearson, épouse de feu le premier ministre Lester B. Pearson, qui a offert récemment aux Archives publiques les documents personnels

de l'ancien premier ministre, écoute attentivement l'hommage que l'archiviste fédéral, M. W.I. Smith, rend à M. Pearson à cette occasion.

De nouvelles cartouches à plombs mettront fin à l'empoisonnement des oiseaux aquatiques

Le Conseil national de recherches a conçu pour Environnement Canada un nouveau plomb, mi-fer, mi-plomb qui semble promettre de résoudre le problème de l'empoisonnement des oiseaux aquatiques par le plomb.

Le ministre de l'Environnement, M. Jack Davis, a déclaré que le nouveau plomb est beaucoup moins toxique que le plomb classique et a un rendement comparable du point de vue balistique. Ce plomb, qui sera probablement employé au Canada, a suscité l'intérêt des autorités de la faune et des fabricants de munitions des États-Unis, qui ont déployé de grands efforts dans la recherche d'un substitut de fer. Certains tireurs considèrent que le fer est

trop dur pour le canon du fusil et qu'il a un rendement balistique inférieur au plomb.

M. Davis a affirmé qu'environ trois millions des oiseaux aquatiques meurent chaque année en Amérique après avoir avalé des plombs qui traînent dans les marais et autres zones de chasse. "Même si le problème est beaucoup moins grave ici qu'aux États-Unis, nous sommes grandement intéressés à réduire cette énorme perte".

Après avoir collaboré avec les autorités des États-Unis à la recherche d'une solution, le Service canadien de la faune a commencé son propre programme de recherche en 1968 et un certain nombre de sociétés canadien-

nes et d'organismes gouvernementaux ont aussi collaboré à la recherche d'un substitut.

Les recherches sur la toxicité du plomb et de ses substituts sont effectuées, par contrat, par le département de pathologie de l'Université de Guelph. La fréquence des empoisonnement par le plomb variant d'une région à l'autre et d'une espèce d'oiseaux aquatiques à l'autre, les scientifiques étudient aussi le rôle que joue le régime alimentaire dans l'empoisonnement. Les essais effectués à l'aide des canards ont révélé qu'un régime approprié réduit la possibilité d'empoisonnement par le plomb.

Timbres de Noël 1973

Les Postes canadiennes ont émis des timbres spéciaux, à l'occasion de Noël pour la dixième année consécutive. Comme l'an dernier, ils sont émis dans les valeurs de six, huit, dix et quinze cents et ont été mis en vente le 7 novembre.

On peut concevoir ces dessins comme la représentation des quatre éléments qui font partie des célébrations de Noël. Le patin, qui figure sur le timbre de six cents, peut symboliser les distractions que les Canadiens partagent avec leurs parents et amis et l'oiseau, sur le timbre de huit cents, la colombe de la paix et l'amour fraternel. Le Père Noël, sur le timbre de dix cents, symbolise la joie que l'on éprouve en offrant des cadeaux et le pâte, sur le timbre de quinze cents, nous rappelle la naissance du Christ, il y a deux mille ans.



Reprise des travaux d'aménagement de la baie James

A la suite d'une suspension d'injonction, les travaux d'aménagement d'hydro-électrique de la baie James ont repris leur cours dans le nord-ouest du Québec (voir *Hebdo-Canada* du 28 novembre, page 1).

Emise aux fins d'arrêter les travaux, l'injonction était suspendue, le 22 novembre, par un groupe de trois juges de la Cour d'appel du Québec, qui décidaient unanimement que la loi établissant la Société de développement de la baie James devait être considérée comme constitutionnelle tant qu'elle ne serait pas déclarée inconstitutionnelle ou abrogée. Selon le jugement de la Cour, la loi avait été adoptée dans l'intérêt général et public du Québec; par conséquent, l'intérêt public l'emportait sur celui de "2,000 autochtones de la région de la baie James".

L'injonction de la Cour supérieure du Québec, visant à freiner temporairement les travaux, demeurera suspendue jusqu'à ce que la permission d'en appeler du jugement soit accordée ou que la Cour en décide autrement.

M. James O'Reilly, avocat des autochtones, a fait savoir qu'il demandera à la Cour suprême du Canada l'autorisation d'interjeter appel de la suspension; si l'on accepte la requête, l'in-

jonction sera exécutoire et le travail interrompu de nouveau.

La société exploitante en a appelé de l'injonction de la Cour supérieure du Québec, en invoquant qu'un arrêt des travaux cause un retard sérieux et coûteux dans l'aménagement hydro-électrique de la rivière La Grande, à 600 milles au nord de Montréal. Elle a aussi fait valoir que l'interruption des travaux lui coûte ainsi qu'aux sous-traitants quelque \$500,000 par jour en plus d'entraîner la mise à pied d'environ 3,000 ouvriers.

Des Canadiens à la biennale de la FAO

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, dirigeait la délégation canadienne à la 17e biennale de la FAO (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies) qui s'est tenue à Rome du 10 au 29 novembre.

La Conférence a porté principalement sur la situation alimentaire mondiale, sur les changements critiques survenus depuis deux ans, et sur l'orientation, à l'échelle nationale et internationale, des politiques en matière de production et de commerce.

Quatre questions de première importance y ont été débattues:

- 1) le projet de sécurité alimentaire mondiale, présenté par M. A.H. Boerma, directeur général de la FAO, afin de garantir un minimum de disponibilités et de stocks d'aliments;
- 2) la résolution des Nations Unies réclamant la tenue d'une conférence alimentaire mondiale;
- 3) le rajustement à l'échelle mondiale de l'agriculture et, en particulier, des échanges avec les pays en voie de développement;
- 4) l'approbation d'un objectif des contributions au Programme alimentaire mondial. Ce programme, en oeuvre depuis 10 ans, a besoin d'accroître son budget de 100 millions de dollars afin de maintenir le rythme de l'aide établi ces derniers temps. L'augmentation porterait l'objectif à 440 millions.

M. Léopold Corriveau, secrétaire parlementaire de M. Whelan; les ministres de l'Agriculture de l'Alberta et de la Nouvelle-Écosse; les délégués d'associations agricoles ainsi que des fonctionnaires de divers ministères du Gouvernement fédéral faisaient aussi partie de la délégation canadienne.

Plus d'arbres en C.-B.

Le service forestier de la Colombie-Britannique se fixe des objectifs de plus en plus ambitieux quant à la plantation des arbres. Cette année, le service compte repiquer 86 millions de plants; dans le seul district forestier de Vancouver il en a planté 12 millions l'an dernier.

Un projet original échelonné sur dix ans prévoyait que le repiquage annuel atteindrait 75 millions de plants vers 1975, mais on a si bien fait que les prévisions ont dû être révisées.

Les forêts constituent la ressource renouvelable la plus précieuse de la Colombie-Britannique; les exportations de charbon de la province sont quelque peu plus importantes, mais le charbon n'est pas une ressource renouvelable. La forêt couvre 60 p. cent de la superficie totale de la province — c'est-à-dire 138,367,501 acres — et renferme plus de 50 p. cent des ressources forestières commercialement disponibles au Canada. En 1976, l'industrie forestière devrait constituer un commerce de 2 milliards de dollars par année. Elle emploie présentement 76,000 personnes et des milliers d'autres travaillent dans des industries connexes.

(suite de la page 3)

canadien est allé à Gerry Organ, botteur de précision des Rough Riders d'Ottawa, qui a gagné le championnat des compteurs dans l'Est en accumulant 123 points en 14 parties. Dave Cutler, qui a mené les compteurs dans l'Ouest en marquant 133 points en 16 parties a été défait comme meilleur Canadien par Organ.

Ray Nettles des Lions de C.-B. a été choisi le meilleur joueur de ligne. Il a devancé Ed George des Alouettes de Montréal.

Johnny Rodgers qui, l'an dernier, a gagné le trophée Heisman accordé au meilleur joueur des collèges américains, a reçu le trophée accordé à la recrue par excellence de la Ligue canadienne. Il a ainsi défait Lorne Richardson des Rough Riders de la Saskatchewan.

La population active

Statistique Canada rapporte qu'après désaisonnalisation, on estime le niveau d'emploi en septembre à 8.74 millions, soit une diminution de 61,000 par rapport au niveau d'août; le niveau de chômage a été de 561,000, soit une augmentation de 47,000 par rapport à celui d'août. Le taux de chômage désaisonnalisé a été de 6% soit une augmentation par rapport à 5.5% pour celui du mois d'août.

On estime que le niveau d'emploi est passé de 9.24 millions en août à 8.80 millions en septembre; le niveau de chômage est passé de 433,000 en août à 421,000 en septembre. Un an plus tôt le niveau d'emploi était de 8.38 millions et celui du chômage de 459,000.

On estime la population active totale à 9.22 millions en septembre, contre 9.67 millions en août et 8.38 millions en septembre 1972.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, KIA 0G2. Un index paraît tous les trois mois.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title "Canada Weekly".

Ciertos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.

Le taux de chômage désaisonnalisé a augmenté dans la région de l'Atlantique, au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique, tandis qu'il a diminué dans la région des Prairies. Dans les provinces de l'Atlantique, le taux de chômage a été de 8.7% en septembre, contre 8.2% en août; au Québec, le taux s'est élevé à 7.9% contre 7.3%; en Ontario, il a été de 4.7% contre 4.1%; en Colombie-Britannique, de 6.3% contre 5.6%; dans les Prairies, il est descendu de 4.6% en août à 4% en septembre.

Le taux d'activité désaisonnalisé, c.-à-d. le pourcentage de la population comptée dans la population active, est tombé de 57.6 en août à 57.3 en septembre. Cette diminution s'est surtout manifestée chez les femmes de 25 ans et plus.

(suite de la page 2)

Je tiens à dissiper tout malentendu qui pourrait subsister à propos de la taxe fédérale à l'exportation de pétrole aux États-Unis. En septembre dernier, nous avons demandé aux producteurs canadiens de geler leur prix jusqu'en janvier afin de protéger le consommateur canadien contre l'inflation. Mais nous ne voulions pas forcer l'Ouest canadien à vendre son pétrole aux importateurs américains à ces prix gelés et inférieurs. Nous avons donc imposé une taxe à l'exportation de sorte que les Canadiens soient assurés d'un prix raisonnable et juste pour le pétrole sur le marché étranger — le même prix que celui payé par les États-Unis pour d'autre pétrole étranger — et pas un sou de plus.

Sans cette taxe, les raffineries américaines auraient pu acheter du pétrole de l'Ouest canadien au prix gelé, inférieur de beaucoup à celui payé pour leurs autres importations de pétrole. La chose aurait profité, de façon subite, aux compagnies pétrolières américaines, alors que notre taxe à l'exportation profite aux Gouvernements du Canada et de l'Alberta.

Je ne tiens pas la taxe à l'exportation pour une réalité permanente, et nous avons amorcé avec les provinces productrices l'élaboration d'une solution de rechange pour les exportations de pétrole. Je veux insister sur un autre point. La taxe fédérale à l'exportation n'enlève pas un seul sou de recettes pétrolières au gouvernement de l'Alberta. Au contraire, le Gouver-

nement fédéral a promis de remettre aux provinces productrices une partie des recettes fiscales au moins suffisante pour pleinement compenser toute perte de redevances que ces provinces pourraient encourir. Et, bien sûr, les consommateurs de toutes les parties du Canada, y compris ceux de l'Alberta, auront bénéficié du gel des prix auquel les compagnies pétrolières ont consenti.

Nouvelles sources d'énergie

Le gel des prix, sous sa forme actuelle, prendra fin en janvier. Mais l'abolition du gel ne veut pas dire que le Gouvernement laissera les prix du pétrole grimper au niveau des prix mondiaux, sans égard à la hausse de ce niveau. Nous devons admettre cependant que la presque totalité des ressources de pétrole et de gaz dont nous aurons besoin à l'avenir proviendra désormais de sources inusitées ou frontalières. La plus importante de ces sources réside dans les immenses réserves de sable bitumineux en Alberta. Leur développement rapide s'impose si l'on songe aux besoins futurs du Canada en énergie, et si l'on veut assurer la croissance économique continue de l'Alberta et de l'Ouest canadien.

Des projets comme ceux des sables bitumineux — ou comme ceux des gisements sous-marins dans la Région atlantique — exigeront l'emploi de techniques nouvelles et coûteuses, ainsi que des investissements sans précédent, que ces fonds proviennent du secteur public ou du secteur privé. Ces coûts de développement sont beaucoup plus élevés que ceux qui ont été consentis dans le passé pour la mise en valeur de champs pétrolifères classiques, et ils se traduiront inévitablement par une hausse des prix de l'énergie. Si bien que l'époque de l'énergie abondante et bon marché est révolue.

Le Gouvernement fédéral est à créer un office permanent de conservation de l'énergie, qui conseillera les gouvernements et le public sur les mesures de conservation pratiques à prendre. Je compte que les mesures volontaires que, la semaine prochaine, nous vous demanderons d'adopter sensibiliseront tous et chacun au fait qu'il est vain de fonder notre croissance économique future et la qualité de la vie que nous léguerons à nos enfants, sur le gaspillage de nos ressources énergétiques.